

Écrit par le 18 mai 2026

Énergie et climat : ce qui change en ce début d'année



De nouvelles mesures ont pris effet le 1er janvier pour faire face aux crises énergétique et climatique, et leurs conséquences sur le pouvoir d'achat des Français.

En ce qui concerne les particuliers, la hausse des tarifs réglementés de vente du gaz naturel est limitée à 15%. Ce bouclier tarifaire s'applique pour les consommateurs résidentiels consommant moins de 30MWh par an et les copropriétés disposant à titre individuel d'un contrat d'approvisionnement en gaz naturel.

Les entreprises et collectivités, de leur côté, bénéficient désormais de l'amortisseur électricité, destiné notamment aux petites et moyennes entreprises ayant moins de 250 salariés, 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et 43 millions d'euros de bilan. Pour les structures n'ayant pas d'activités concurrentielles, 50% de la facture (part énergie) au-delà de 180€/MWh et dans la limite de 500€/MWh est pris en charge par l'État. Cette mesure permet également la prise en charge 20% de la facture totale d'électricité pour un consommateur ayant une part énergie de 350€/MWh.

Objectif neutralité carbone d'ici 2050

Il est désormais interdit d'affirmer dans une publicité qu'un produit ou service est neutre en carbone, à moins de présenter et de rendre accessible le bilan des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble

Ecrit par le 18 mai 2026

du cycle de vie, la trajectoire de réduction prévue de ces émissions, et les modalités de compensation des émissions résiduelles.

Les entreprises ont également l'obligation de déclarer l'ensemble des émissions indirectes significatives, qui concernent notamment les émissions associées à l'utilisation des produits vendus ou les déplacements domicile-travail des salariés.

Sobriété énergétique

Désormais, l'accompagnement des ménages lors de rénovations énergétiques de l'habitat privé est obligatoire. Il passe par le dispositif MonAccompagnateurRénov' pour lequel des aides MaPrimeRénov' Sérénité vont être mobilisées.

Depuis le 1er janvier, un logement ne peut être qualifié d' « énergétiquement décent » que lorsque sa consommation d'énergie, estimée par le Diagnostic de performance énergétique (DPE) et exprimée en énergie finale par mètre carré de surface habitable et par an, sera inférieure à 450kWh/m² en France métropolitaine. Les logements qui consomment au-delà ne peuvent plus être proposés à la location.

Les déplacements

La remise de 30 centimes par litre de carburant acheté a pris fin en même temps que l'année 2022 et laisse place à une indemnité de 100€ pour les travailleurs français modestes qui utilisent leur voiture pour se rendre au travail. Les personnes pratiquant le covoiturage se verront également attribuer une prime de 100€ reversée par les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif.

Les véhicules de tourisme neufs, eux, disposent désormais d'un nouveau barème du malus sur les émissions de CO₂. Il s'applique à partir de 123 grammes de CO₂/km. Pour ce niveau de pollution, la taxe est de 50€. Le seuil de 1000€ sera atteint dès 146 grammes de CO₂/km. La dernière tranche du barème s'élèvera à 50 000€ pour les véhicules ayant un taux de CO₂ supérieur à 225 grammes de CO₂/km.

V.A.

Après l'année la plus chaude en Vaucluse, les restrictions 'sécheresse' enfin levées

Ecrit par le 18 mai 2026



La préfecture de Vaucluse vient de lever [les restrictions sécheresse](#) sur l'ensemble du département. En 2022, le Vaucluse a fait face à une situation météorologique exceptionnelle, cumulant un déficit pluviométrique printanier record depuis 1967 et une température correspondant à l'année la plus chaude depuis 62 ans.

Cependant, depuis le 1^{er} novembre, les précipitations ont été largement excédentaires avec un impact significatif sur la teneur en eau des sols ainsi que sur le débit des cours d'eau. Le niveau des nappes, bien que particulièrement bas pour cette période de l'année sur certains bassins, amorce une remontée.

Un appel à la responsabilité de chacun

Compte-tenu de l'évolution favorable récente de la situation météorologique, de la diminution des besoins d'arrosage et des consommations d'eau en cette période de l'année, et après information du comité ressource en eau le 15 décembre 2022, la préfète de Vaucluse a donc décidé de ne pas prolonger les mesures de restrictions d'eau en vigueur au-delà du 16 décembre 2022. Pour autant, la situation demeure incertaine à ce jour. Aussi, la Préfète en appelle à la

Ecrit par le 18 mai 2026

responsabilité de chacun en prévision du printemps et de l'été 2023.

« Si nécessaire, les mesures de restriction pourront être réactivées sans délai dès le début du printemps, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Les bonnes pratiques, ayant jusqu'à ce jour permis de réaliser des économies d'eau, doivent donc être maintenues. En parallèle, un travail est engagé afin de tirer un retour d'expérience approfondi de la sécheresse 2022 et d'identifier les actions à mener à court, moyen et long terme. »

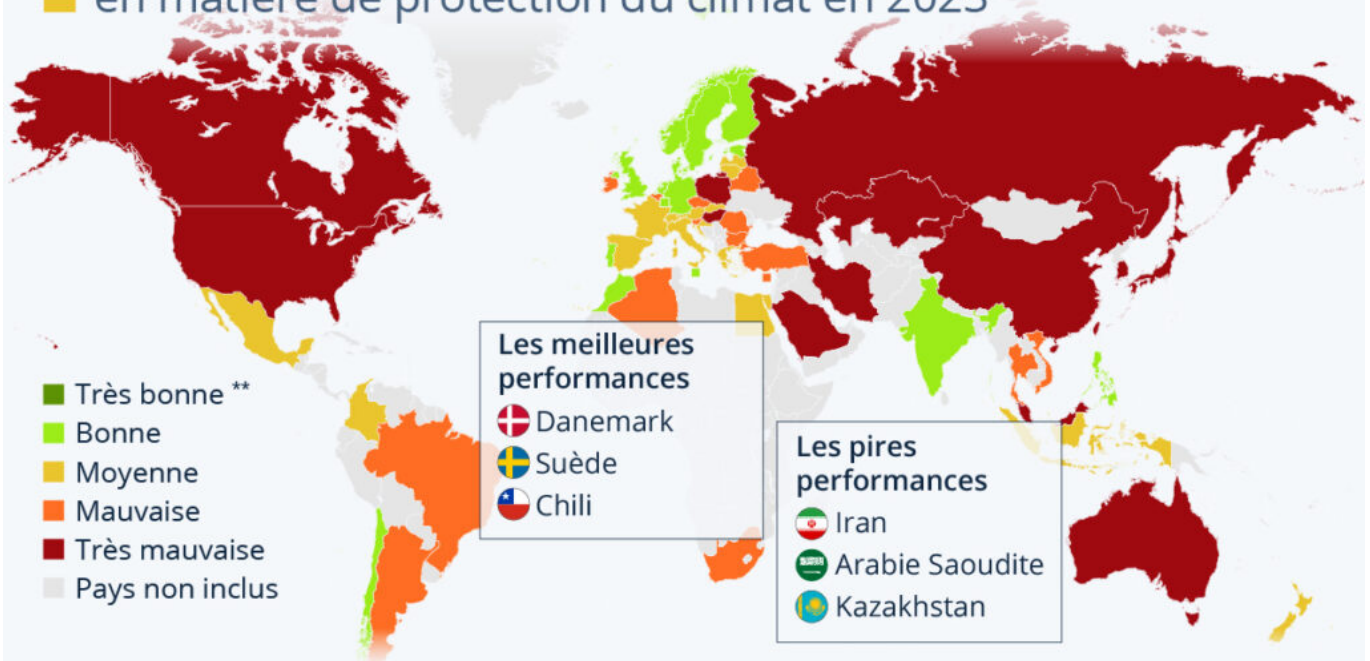
L.G.

Climat : quels sont les pays qui en font le plus (et le moins) ?

Ecrit par le 18 mai 2026

Climat : quels sont les pays qui en font le plus (et le moins) ?

Classement des pays en fonction de leur performance en matière de protection du climat en 2023 *



* Le Climate Change Performance Index (CCPI) évalue 59 pays dans 4 catégories : émissions de GES, énergies renouvelables, consommation d'énergie et politiques climatiques.

** Aucun pays n'affiche de "très bonne" performance.

Sources : Germanwatch, NewClimate Institute, Climate Action Network



statista

Quels pays luttent le mieux contre le changement climatique ? C'est la question à laquelle tente de répondre le [Climate Change Performance Index \(CCPI\)](#), un indice établi par l'ONG Germanwatch, le NewClimate Institute et le Climate Action Network. Publié chaque année depuis 2005, il suit les performances environnementales d'une soixantaine de pays (dont l'UE), responsables de 92 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, comparant leurs efforts et leurs progrès dans ce domaine.

Ecrit par le 18 mai 2026

Plus précisément, elle analyse les actions de chaque pays dans quatre catégories : la politique climatique, les énergies renouvelables, la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

La dernière édition de l'étude, publiée à l'occasion du dernier sommet sur le climat, COP27, avertit qu'aucun pays n'est sur la bonne voie pour limiter le [réchauffement climatique](#) sur Terre à 1,5°C depuis le début de l'ère industrielle, et que la crise énergétique trouve son origine dans la dépendance continue aux [combustibles fossiles](#). Les trois premières places de l'indice, qui correspondraient aux pays qui affichent de « très bonnes » performances en matière climatique, sont inoccupées depuis 2008 et le resteront cette année, tandis que le Danemark et la Suède se classent respectivement quatrième et cinquième.

L'Iran, l'Arabie saoudite et le Kazakhstan sont à l'inverse les derniers pays de cette comparaison internationale. Le premier cité, qui ferme le classement, est l'un des rares pays au monde à ne pas avoir encore ratifié l'[Accord de Paris](#) et fait partie des 20 pays au monde disposant des plus grandes réserves de pétrole et de gaz exploitées à ce jour, ce qui n'est pas compatible avec l'objectif de maintien du réchauffement planétaire à 1,5°C, précise l'étude.

La Chine et les États-Unis, les deux [plus gros émetteurs au monde](#), font partie des pays les moins performants en matière de protection du climat. Le premier a perdu 13 places pour se retrouver au 51e rang et performance est considérée comme « très mauvaise », en raison de la hausse observée des investissements dans les combustibles fossiles, et bien que les [énergies renouvelables](#) aient également connu un développement significatif dans le pays. Même si les États-Unis ont gagné trois places grâce aux mesures climatiques introduites après l'entrée en fonction de Joe Biden, les experts du CCPI critiquent le fait que certaines mesures ne soient pas assez contraignantes et mises en œuvre assez rapidement. Le pays, deuxième émetteur mondial, se situe ainsi à la 52e place du classement, derrière le géant asiatique.

La France a perdu 11 places au Climate Change Performance Index cette année et se classe désormais au 28e rang, avec une note globalement moyenne. Pour se rapprocher d'un objectif de réchauffement mondial nettement inférieur à 2°C, le pays, qui défend farouchement l'utilisation de l'[énergie nucléaire](#), doit entre autres augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique et les promouvoir davantage, selon l'étude.

de Claire Villiers pour [Statista](#).

Sorgues : une soirée enquête sur le thème du

Ecrit par le 18 mai 2026

climat



La compagnie [En Décalage](#), spécialisée dans le théâtre d'improvisation, organise ce samedi sa célèbre 'murder party'. Cette année, elle traitera des enjeux climatiques, toujours sous forme ludique et pédagogique.

Familles ou amis devront jouer en équipe et enquêter sur le mystère, découvrir des indices, afin de démasquer le coupable. Cette animation est accessible dès 12 ans.

Samedi 26 novembre. 20h. 5€ (gratuit pour les 12-14 ans). Pôle culturel Camille Claudel. 285 Avenue d'Avignon. Sorgues.

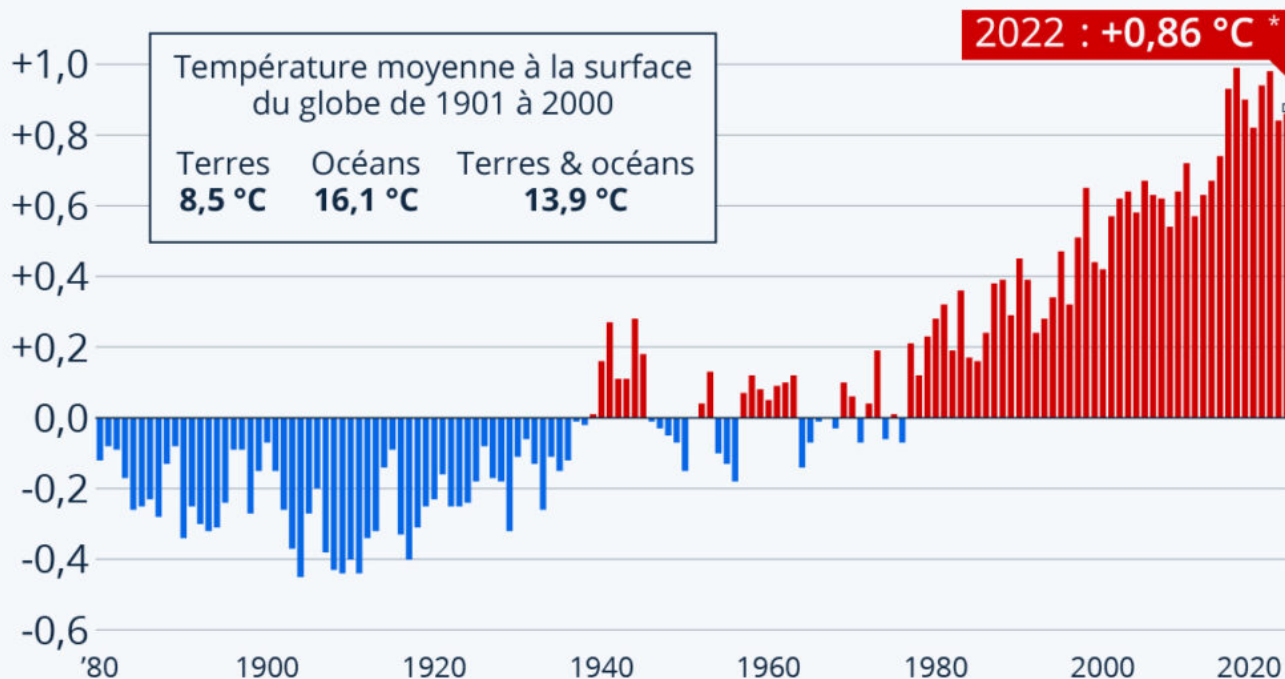
V.A.

Ecrit par le 18 mai 2026

Les 8 dernières années ont été les plus chaudes jamais mesurées

Les 8 dernières années ont été les plus chaudes jamais mesurées

Anomalies de température à la surface des terres et des océans (en °C par rapport à la moyenne du 20e siècle)



* La donnée de 2022 se réfère à l'anomalie de température moyenne de janvier à septembre.

Source : NOAA



statista

Ecrit par le 18 mai 2026

Le sommet sur le climat COP27 s'est ouvert sur un nouveau rapport alarmant concernant l'état du changement climatique. Alors que les dirigeants du monde entier sont réunis pour cette conférence en Égypte, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a annoncé que nous venions de vivre les 8 années les plus chaudes jamais mesurées (2015 à 2022).

Entre 2013 et 2022, la température moyenne mondiale a dépassé de 1,14 °C les niveaux de 1850-1900, selon ce [rapport provisoire](#) de l'agence de l'ONU. Et selon l'agence, « le réchauffement se poursuit », accompagné d'une accélération de la montée du [niveau des océans](#), d'une [fonte record](#) des glaciers et de conditions météorologiques extrêmes. Plusieurs experts estiment que l'objectif de l'Accord de Paris, à savoir ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement global par rapport à l'époque préindustrielle, n'est désormais plus atteignable. Selon le [rapporteur](#) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), François Gemenne, le seuil de 1,5 °C de réchauffement devrait être franchi d'ici 2035.

Comme on peut l'observer sur notre graphique, qui retrace à partir des données de la [NOAA](#) les anomalies de température mondiale (sur terres et océans) par rapport à la moyenne du 20e siècle, le réchauffement global tend à s'accélérer depuis une quarantaine d'années.

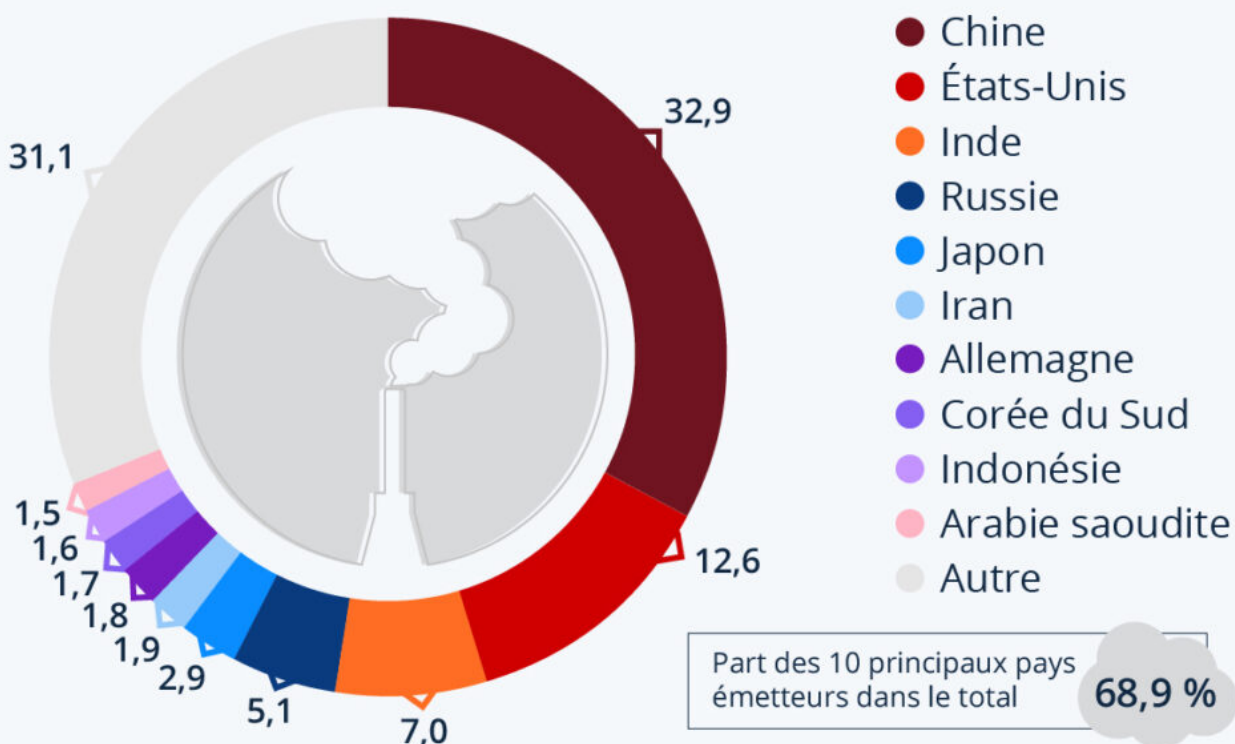
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#).

Deux tiers des émissions mondiales de CO2 ont lieu dans 10 pays

Ecrit par le 18 mai 2026

CO₂ : deux tiers des émissions ont lieu dans 10 pays

Part des pays (émissions nationales) dans les émissions mondiales de CO₂ en 2021, en %



Sources : Commission européenne, calculs Statista



statista

Deux tiers des émissions mondiales de CO₂ ont lieu dans seulement dix pays. C'est le constat qui ressort des chiffres de la [base de données EDGAR](#) de la Commission européenne. La plus grande part des émissions liées aux activités humaines est générée en Chine, soit environ 33 % du total, suivie des États-Unis (12,6 %) et de l'Inde (7 %). Ensemble, ces trois territoires totalisent environ la moitié du CO₂ émis dans l'atmosphère terrestre. Comme le montre notre graphique, la majorité des dix premiers pays

Écrit par le 18 mai 2026

émetteurs sont asiatiques (et font partie des plus peuplés du globe), tandis que l'on ne trouve que deux pays européens dans cette liste : la Russie et l'Allemagne.

Il est important de noter que si l'on considère la taille des populations, les [émissions de CO2 par habitant](#) restent nettement plus élevées en Europe qu'en Asie. De plus, les activités les plus polluantes (extraction pétrolière et gazière, industrie manufacturière, etc.) sont pour la plupart concentrées ou ont été délocalisées dans une poignée de [pays producteurs](#). Il est donc également nécessaire de tenir compte des [émissions liées aux produits importés](#) dans l'évaluation de l'empreinte carbone des populations.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#).

Veolia : face aux pénuries d'eau, quelles solutions ?

Ecrit par le 18 mai 2026



Veolia vient d'organiser une table-ronde sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? ». Ce rendez-vous s'inscrit dans une série des discussions sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte.

Prendre conscience des enjeux climatiques pour y faire face est une priorité. Dans ce contexte, **Veolia** organise une série de matinales sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte. Ces rendez-vous, à destination des élus et des institutionnels, prennent la forme de table-rondes dans lesquelles interviennent différents experts. L'objectif : contribuer à la prise de conscience et à l'émergence de solutions adaptées localement.

Ainsi, vendredi 14 octobre, une table-ronde était organisée sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? », à l'espace co-working **Cowool** d'Avignon.

Un état des lieux de la situation

Quelles seront les conséquences concrètes du réchauffement climatique dans la région d'ici quelques

Ecrit par le 18 mai 2026

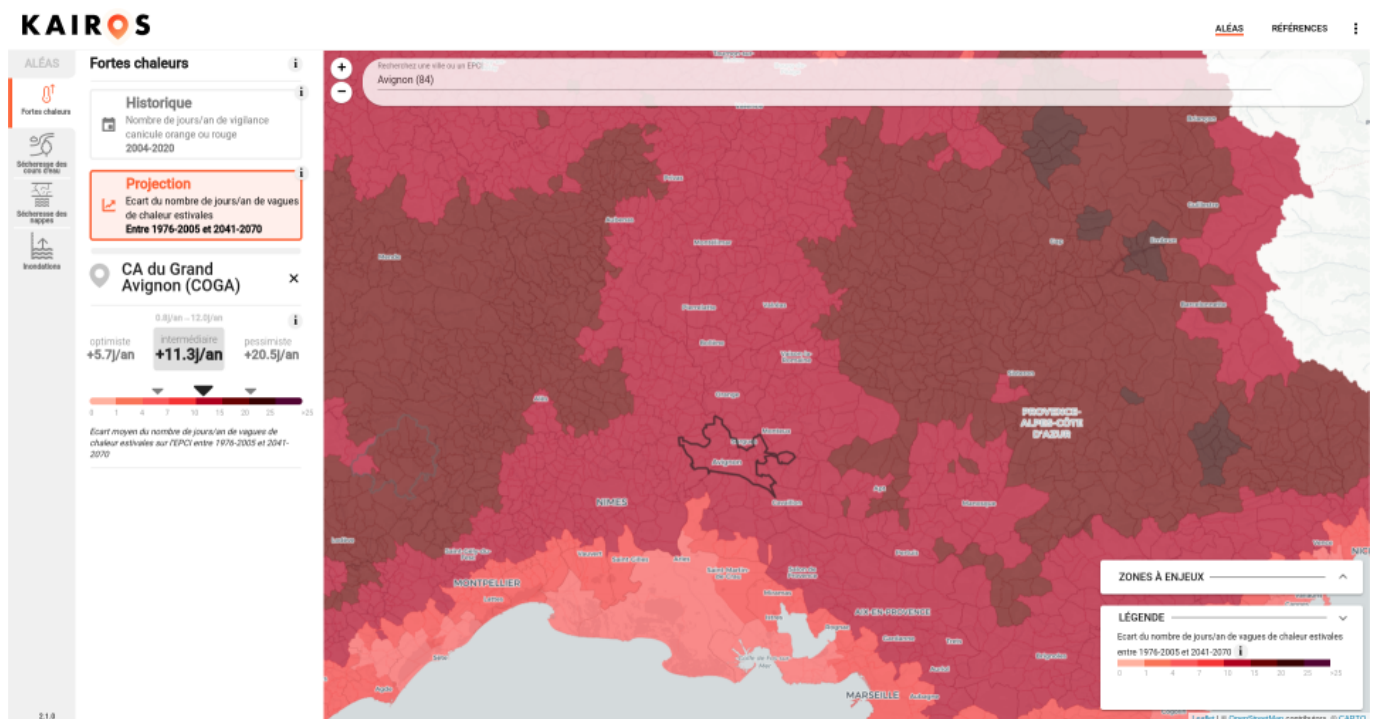
années ? C'est sur cette interrogation que la table-ronde a commencée. Toutes les situations ont été présentées, des plus optimistes aux plus pessimistes.

Si l'on suit l'hypothèse la plus pessimiste, « nous pourrions avoir 20 jours de canicule supplémentaires par an, avant 2041 » explique [Géraud Gamby](#), chef de projet valorisation de l'eau chez Veolia, « le débit moyen des cours d'eau pourrait diminuer de 36%, tout comme le remplissage des nappes phréatiques ». La diminution du débit des cours d'eau de la région, notamment dans La Durance, aurait de lourdes conséquences, en particulier sur le milieu agricole.

« 80% de la ressource utilisée en irrigation dans le Vaucluse vient du bassin de la Durance » poursuit [Georgia Lambertin](#), présidente de la [chambre d'agriculture du Vaucluse](#), « le reste vient des forages de nappe et de certains affluents du Rhône ». La présidente de la chambre responsable de l'accompagnement des agriculteurs continue « les agriculteurs ont conscience du changement climatique. Avant, ils leur arrivaient un aléa tous les 4-5 ans. Aujourd'hui, ils leur arrivent 4-5 aléas tous les ans ».

L'eau est indispensable aux agriculteurs. « S'il n'y a plus d'eau verte, il n'y a plus de nourriture », explique [Nicolas Roche](#), professeur à Aix-Marseille Université et membre du groupe régional d'experts sur le climat en Paca ([GREC Sud](#)). L'eau verte est celle issue des précipitations qui est absorbée par les végétaux. En Vaucluse, elle représente 62% des eaux. Les 38% restants constituent l'eau bleue, c'est-à-dire l'eau qui s'écoule dans les cours d'eau jusqu'à la mer et qui est utilisée pour les usages domestiques.

Alors, face à ces constats, quelles solutions mettre en place pour préserver l'eau ?



Ecrit par le 18 mai 2026

Ecart moyen du nombre de jours/an de vagues de chaleur estivales sur l'EPCI entre 1976/2005 et 2041/2070 © Veolia

Quelles solutions pour mieux préserver la ressource ?

Pour Nicolas Roche, « il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. Il faut penser les usages les uns à la suite des autres et apporter des solutions spécifiques à chaque territoire. Pour cela, il faut des décisions politiques ». Même constat du côté de Georgia Lambertin, « si on veut avancer, nous sommes obligés de travailler en partenariat et de nous faire entendre par les administrations ».

« Il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. »

Nicolas Roche

[Julien Baroni](#), co-fondateur de [DV2E](#), société d'études et de services dans les domaines de l'eau, du déchet et des sols pour l'agriculture, partage l'idée de penser les usages de l'eau les uns à la suite des autres. « Nous recyclons le verre depuis les années 50 et pas l'eau. Il va falloir changer de paradigme » ajoute-t-il. Même si le recyclage n'est pas la solution miracle, il constitue une première étape, celle de l'économie, « si nous recyclons 1 litre d'eau deux fois, cela représente 2 litres d'économisé ».

L'utilisation des eaux non-conventionnelles, c'est-à-dire l'eau de mer, l'eau de pluie, les eaux usées traitées, est également une hypothèse évoquée par le co-fondateur de DV2E, « on pourrait imaginer disposer de deux robinets : un pour l'eau potable et l'autre pour l'eau non-conventionnelle. Pour cela, il faut repenser les aménagements ».

Pour Géraud Gamby, l'économie de l'eau passe avant tout par une diminution des consommations et des pertes de réseaux. « Il faut aller vers la sobriété. Chacun doit fournir des efforts. Les agriculteurs et les entreprises font des efforts, c'est maintenant au tour des particuliers. Ils sont les plus gros consommateurs d'eau. Il faut les sensibiliser et faire des économies qui ne se remarquent pas, par exemple en réduisant la pression des robinets » a-t-il déclaré.

Pour mettre en place ces solutions, il faut des lois adaptées, mais quand est-il ?

La réglementation, contrainte ou levier ?

« La réglementation concernant le recyclage de l'eau est en train d'évoluer » explique Julien Baroni. Aujourd'hui, il est possible de réutiliser les eaux non conventionnelles, comme les eaux usées traitées provenant des stations d'épuration. La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) constitue une alternative à l'utilisation des eaux conventionnelles.

En France, le retraitement et la réutilisation des eaux usées traitées sont encadrés par deux arrêtés ministériels de 2010 et 2014. Cette réglementation définit quatre catégories d'eau (A, B, C, D), leurs

Ecrit par le 18 mai 2026

critères de qualité et les usages autorisés et interdits. S'ajoute à la réglementation française, le règlement européen, plus souple.

Pour Georgia Lambertin, la réglementation actuelle est contraignante, mais permet aux acteurs territoriaux de mieux connaître leurs usages en effectuant eux-mêmes la régulation de la ressource. Cette réglementation permet ainsi de mieux anticiper les besoins.

« Certaines chambres d'agriculture deviennent des organismes uniques de gestion collective » explique-t-elle. Un organisme unique de gestion collective (OUGC) est une structure en charge de la gestion et de la répartition des volumes d'eau prélevés à usages agricoles pour l'ensemble des irrigants d'un bassin.

La chambre agricole du Vaucluse est en charge des bassins versants interdépartementaux du Lez Provençal, du Lauzon, de l'Aygues/Eygues provençale, de l'Ouvèze provençale, de la Nesque et du Cavalon/Coulon. Grâce à cette réglementation, la chambre agricole du Vaucluse peut anticiper les besoins de chaque agriculteur.

Pour Nicolas Roche, la réglementation doit aller plus loin, « il faut d'abord mettre un cadre avant d'apporter des solutions ».

Ecrit par le 18 mai 2026



« La qualité de l'eau est le premier facteur d'amélioration de la santé » Nicolas Roche © L'Echo du mardi - Jérôme Renaud

Avancer concrètement

Ainsi, dans l'immédiat, quelles sont les actions à mettre en œuvre pour avancer concrètement ? Pour Georgia Lambertin, « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche ». Le plus important reste pour elle de « maintenir l'agriculture face au changement climatique pour limiter la hausse de température et conserver notre souveraineté alimentaire ».

« il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche »

Georgia Lambertin

Ecrit par le 18 mai 2026

Du côté de Julien Baroni, la solution passe par la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), « il faut mettre en place un projet de recyclage de l'eau, viable techniquement et acceptable financièrement ».

Même constat du côté de Nicolas Roche. Le membre du GREC Sud propose même d'aller plus loin avec la mise en place d'un système de mesure pour connaître l'état de la ressource, « on est capable de mesurer l'électricité utilisée, le carburant également, mais pas l'eau. On pourrait mettre en place un système de pompe électrique afin de mesurer notre consommation ».

« Il n'existe pas de solution miracle, mais beaucoup de solutions existent déjà », selon Géraud Gamby. Pour le chef de projet valorisation de l'eau de Veolia, quatre actions concrètes peuvent être mises en place dès maintenant :

- Bien piloter la ressource eau : en la préservant, en connaissant sa consommation, en réduisant le débit.
- Optimiser le service : éviter les fuites sur le réseau, optimiser les industries et les services des collectivités.
- Réduire les consommations : apporter juste ce dont la plante a besoin (en agriculture), aller vers une sobriété des particuliers et des industries.
- REUT : utiliser des eaux alternatives.

Si [Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse, partage l'idée selon laquelle il n'existe pas de solution miracle, l'élu socialiste reste cependant attaché à une gestion publique de l'eau. Il se déclare même favorable à la création d'une structure publique qui regrouperait toutes les problématiques autour de la question de l'eau.

Ecrit par le 18 mai 2026



Pour Lucien Stanzione, « il faut être vigilant à ce que l'agriculture ne soit pas impactée par les pénuries d'eau » © L'Echo du mardi - Laurent Garcia

En fin de compte, la difficulté est de combiner les technologies et de ne pas travailler sur un seul levier. Quoi qu'il en soit, pour être efficace, les réponses et solutions face aux pénuries d'eau doivent être collectives.

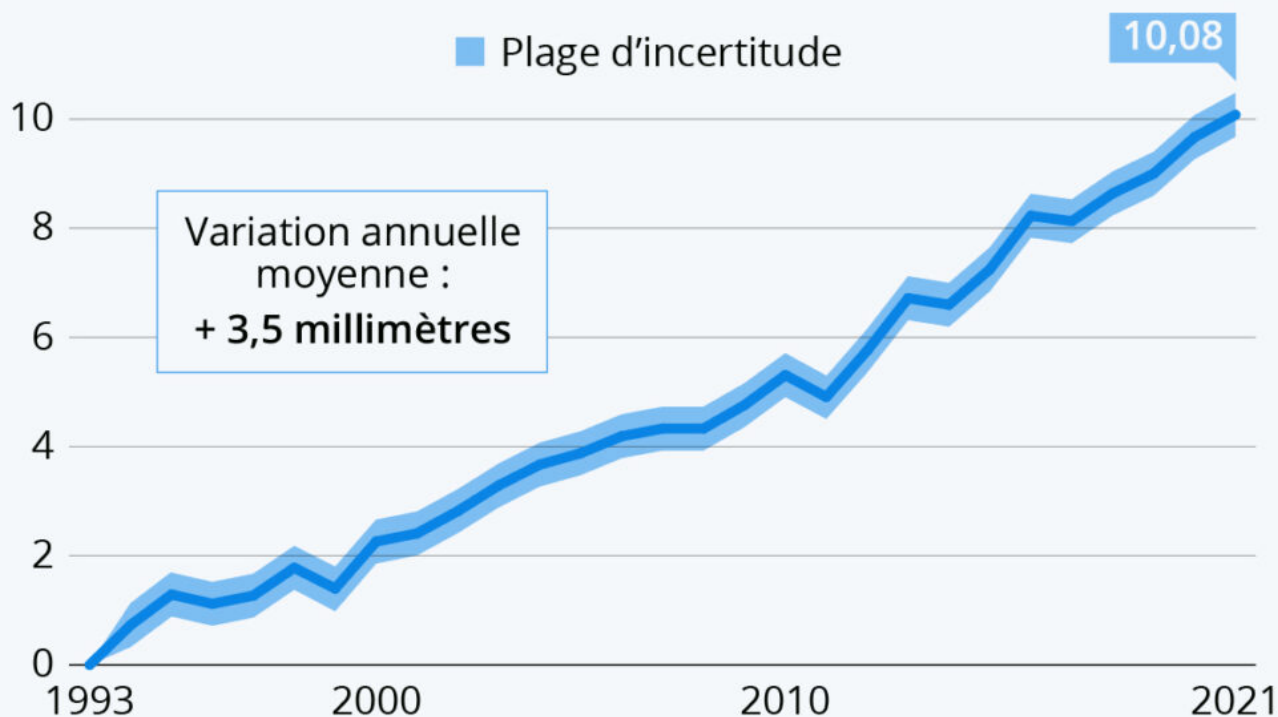
J.R.

Écrit par le 18 mai 2026

Climat : la montée des eaux s'accélère

Le niveau des océans ne cesse de grimper

Élévation moyenne du niveau des mers depuis 1993 (en centimètres)



Basée sur les observations satellitaires

Source : NASA



statista

Sur les terres comme sur les mers, la [fonte des glaces s'est accélérée](#) partout dans le monde sous l'effet

Ecrit par le 18 mai 2026

du changement climatique. Conséquence de l'augmentation du ruissellement, mais aussi de la dilatation de l'eau liée au [réchauffement](#), le niveau des océans ne cesse de grimper.

Selon les observations satellitaires de la [NASA](#), le niveau moyen des mers du globe a ainsi augmenté d'environ 10 centimètres depuis 1993. La hausse a globalement été assez constante au cours de la période d'observation, avec une élévation moyenne de 3,5 mm par an, soit un peu plus d'1 cm tous les 3 ans. Comme le montre notre graphique, la tendance semble néanmoins s'accélérer, puisque le niveau des océans a grimpé de plus de 5 mm par an en moyenne au cours de la décennie 2011-2021.

D'ici la fin du siècle, les [experts](#) tablent sur une élévation du niveau des mers comprise entre 60 cm et un peu plus d'1 mètre en fonction des différents scénarios de réchauffement global. Les zones côtières densément peuplées seront directement menacées et 300 millions de personnes pourraient être affectées dans le scénario le plus optimiste. Les chercheurs estiment que l'Asie sera le [continent le plus durement touché](#).

En Europe, La Haye, Amsterdam et Londres devraient être les zones urbaines les plus menacées, alors que des villes françaises comme Bordeaux et Marseille seront également affectées. Pour plus d'informations sur le sujet, vous pouvez consulter notre DossierPlus « [L'impact de la montée des eaux sur l'immobilier en Europe](#) » (en anglais).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Climat : l'influence des lobbies industriels

Ecrit par le 18 mai 2026

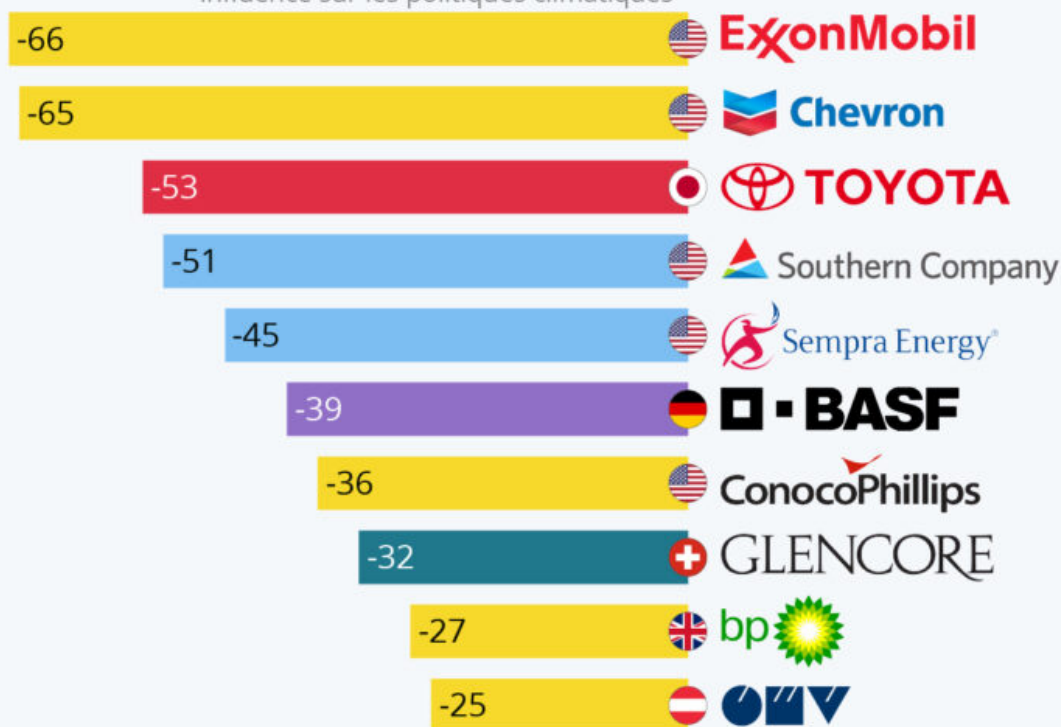
Climat : l'influence des lobbies industriels



Entreprises exerçant l'influence négative la plus forte sur les politiques de lutte contre le changement climatique

■ Énergie
 ■ Services énergétiques
 ■ Automobile
■ Chimie
 ■ Matières premières

Influence sur les politiques climatiques *



* Sur une échelle de -100 (très négative) à +100 (très positive).

Basé sur l'analyse de >50 000 éléments de preuve pour >350 firmes sur les actions de lobbying suivantes : commentaires sur des consultations, messages de PDG, rapports financiers, comptes rendus fiables de média, RP, liens avec des associations professionnelles.

Source : InfluenceMap



statista

Écrit par le 18 mai 2026

Un [nouveau rapport](#) du groupe de réflexion InfluenceMap dévoile les multinationales qui exercent l'influence la plus négative à l'encontre des politiques climatiques dans le monde. L'étude conclut que ces organisations utilisent des méthodes de lobbying « prolifiques et très sophistiquées » afin d'influencer les gouvernements sur leurs actions en matière de climat.

En tête de liste, on retrouve les géants américains de l'énergie ExxonMobil et Chevron qui, sur la base de l'analyse de plusieurs milliers d'éléments de preuve concernant plus de 350 firmes - dont des commentaires sur des consultations, messages de PDG, rapports financiers, comptes-rendus de médias et liens avec des associations - sont les entreprises qui feraient le plus d'entraves à la mise en place de politiques climatiques. Le constructeur automobile Toyota, qui a fait campagne contre les lois proposées pour remplacer progressivement les véhicules à combustion thermique en faveur de l'électrique, se classe au troisième rang, suivi par deux entreprises américaines du secteur des services énergétiques.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)